

COMMUNE D'AYDOILLES

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

I. Le cadre général du budget

L'article 107 de la loi NOTRE a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Cet article prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation pour la commune d'Aydoilles ; elle est disponible sur le site internet de la ville : <https://www.mairie-aydoilles.com>. Elle peut être consultée sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures au public.

Le Compte Administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2017 a été approuvé le 12 avril 2018 par le conseil municipal.

II. Les recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère Général	130 195,91	Atténuations de charges	4 250,49
Charges de personnel	280 964,11	Produits des services	62 216,89
Autres charges de gestion courante	121 287,41	Impôts et taxes	389 810,96
Atténuations de produits	86 792,00	Dotations, subventions et participations	205 828,33
Charges financières	16 588,38	Autres produits de gestion courante	23 847,39
Charges exceptionnelles	170,65	Produits financiers	5,06
		Produits exceptionnels	1 298,56
TOTAL dépenses réelles	635 998,46	TOTAL recettes réelles	687 257,68
Opérations d'ordre (amortissements)	10 975,36	Opérations d'ordre (amortissements)	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	646 973,82 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	687 257,68 €

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
Remboursement des emprunts (Capital)	49 687,68	Dotations, fonds divers et réserves	93 484,95
Immobilisations incorporelles	4 833,00	Subventions d'investissement	55 496,06
Subventions d'équipements versés	8 871,85	Emprunts dettes et assimilés	20 666,67
Immobilisations corporelles	24 610,21	Immobilisations en cours	281 000,00
Immobilisations en cours	307 177,18		
TOTAL dépenses réelles	395 179,92	TOTAL recettes réelles	450 647,68
Opérations d'ordre (amortissements)	_0,00	Opérations d'ordre (amortissements)	10 975,36
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	395 179,92 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	461 623,04 €

III. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes réelles de fonctionnement 2017 représentent 687 257,68 euros.

Elles correspondent essentiellement aux sommes encaissées

- au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salle...),
- aux redevances d'occupation du domaine public,
- aux encarts publicitaires pour le bulletin communal,
- aux impôts locaux,
- aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions ou prestations de services, et attribution de compensation,
- aux remboursements du personnel en contrat aidés,
- aux loyers des cellules commerciales communales,
- à l'excédent du budget annexe de la forêt,
- aux remboursements des assurances en cas de sinistre ou de maladie des agents.

Les taux des impôts locaux pour 2017:

- . Taxe d'habitation : 10,07%
- . Taxe foncière sur le bâti : 10,27%
- . Taxe foncière sur le non bâti : 27,45%

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 168 926,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer ainsi que les amortissements sur certains biens (dépenses d'ordre).

Les dépenses réelles de fonctionnement 2017 représentent 635 998,46 euros auxquelles on rajoute les opérations d'ordre qui correspondent aux amortissements : 10 975,36 € soit un total général de dépenses de fonctionnement de 646 973,82 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

IV. La section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les dépenses d'investissement correspondent à toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Les dépenses réelles d'investissement 2017 représentent 395 179,92 euros

Les investissements réalisés au cours de l'année 2017 sont :

- participation aux travaux d'eau réalisés par le Syndicat des Eaux dont on dépend ;
- des travaux de voirie sur un chemin forestier de la route de Remiremont qui mène dans une parcelle forestière ;
- l'acquisition de nouveaux extincteurs, de panneaux de signalisation, miroirs, mobilier urbain, d'une débroussailleuse, de nouveaux aspirateurs, de nouvelles illuminations de Noël, de 2 nouveaux ordinateurs, d'une nouvelle urne ;
- acquisition du mobilier pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire ;
- travaux du nouveau bâtiment communal.

Les recettes d'investissement correspondent aux recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les autorisations d'urbanisme (Taxe d'aménagement), celles via le FCTVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment) et les amortissements de certains biens.

Les recettes réelles d'investissement 2017 représentent 450 647,68 euros auxquelles on rajoute les opérations d'ordre qui correspondent aux amortissements : 10 975,36 € soit un total général de recettes d'investissements de 461 623,04 €.

Les subventions que l'on a reçues, étaient d'une part celle pour l'achat de l'urne électorale et d'autre part celles pour la partie accueil périscolaire qui a été construite dans un nouveau bâtiment communal qui regroupe aussi le restaurant scolaire et 2 cellules commerciales

En 2017 nous avons également passé deux écritures exceptionnelles, une en dépense pour 234 166,66 € et une en recette pour 281 000,00 € afin de régulariser les dépenses des travaux des deux cellules commerciales qui auraient dues être mandatées avec de la TVA.

V. Récapitulation

Résultats :

FONCTIONNEMENT	
Résultats de l'exercice	40 283,86 €

Report de l'excédent 2016	146 030,74 €
Excédent de fonctionnement 2017	186 314,60 €
INVESTISSEMENT	
Résultats de l'exercice	66 443,12 €
Report de l'excédent 2016	478 696,30 €
Excédent de d'investissement 2017	545 139,42 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de 6 820,27 €
- En recettes pour un montant de 18 129,66 €

Le besoin de la section d'investissement est estimé à NEANT

Principaux ratios : (population légale INSEE 2017 : 1097 hbts)

Dépenses réelles de fonctionnement/population : 579,76 €/habitant

Produits des impositions directes/population : 153,99 €/habitant

Recettes réelles de fonctionnement/population : 626,49 €/habitant

DGF/population : 134,44 €/habitant

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 44,18 %

Etat de la dette :

La commune a souscrit 3 emprunts auprès d'établissements financiers :

- Un en 2003 auprès du crédit mutuel pour financer l'aménagement des abords de l'école et du parking de la salle des fêtes, au taux de 4% sur 15 ans pour un montant de 150 000,00 €
- Un en 2008 auprès du crédit agricole des Vosges pour financer la construction du local des services techniques et l'aménagement de certaines rues, au taux de 5.32% sur 20 ans pour un montant 250 000,00 €
- Un en 2016 auprès du crédit mutuel pour financer le nouveau bâtiment communal qui regroupe le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et 2 cellules commerciales, au taux de 1.35 % sur 20 ans pour un montant de 500 000,00 €

Au 31/12/2017, pour ces 3 emprunts, l'encours de la dette est de 654 644,75 €

La commune a également reçu en 2016 une aide financière sous forme de prêt à taux zéro de la part de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges pour 20 000,00 €, remboursable en 5 annuités, la première en 2017.

DONC l'encours de la dette au 31/12/2017 est de 670 644.75 €

VI. Le budget annexe : l'assainissement en HT

Résultats :

FONCTIONNEMENT	
Résultats de l'exercice	1 205,90 €
Report de l'excédent 2016	7 031,85 €
Excédent de fonctionnement 2017	8 237,75 €
INVESTISSEMENT	
Résultats de l'exercice	14 193,09 €
Report de l'excédent 2016	170 661,10 €
Excédent de d'investissement 2017	184 854,19 €

Les dépenses réelles d'exploitation 2017 s'élèvent à 65 789,53 € et concernent notamment tous les frais liés à la station d'épuration (prestations de services de la station d'épuration qui est géré par SUEZ, le traitement des boues, les bilans d'auto surveillance 24h et le remplacement du matériel de la station) auquel s'ajoute le reversement à l'agence de l'eau de la redevance de modernisation des réseaux de collecte que nous encaissons lors des factures annuelles, les charges de frais du personnel mis à disposition par la commune et le remboursement des intérêts de l'emprunt.

A ces dépenses réelles s'ajoutent des dépenses d'ordre qui correspondent aux amortissements des biens.

Le montant total des dépenses d'exploitation pour 2017 est de 101 681,04 €

Les recettes réelles d'exploitation 2017 s'élèvent à 89 481,66 € et correspondent à l'encaissement des factures d'assainissement des abonnés, de la prime pour épuration de l'agence de l'eau et de la subvention du budget communal.

A ces recettes réelles s'ajoutent des recettes d'ordre qui correspondent aux amortissements des subventions.

Le montant total des recettes d'exploitation pour 2017 est de 102 886,94 €

Les dépenses réelles d'investissement 2017 s'élèvent à 8 293,14 € et correspondent au remboursement d'emprunt.

A ces dépenses réelles s'ajoutent des dépenses d'ordre qui correspondent aux amortissements des subventions.

Le montant total des dépenses d'investissement pour 2017 est de 21 698,42 €

Il n'y a pas de de recettes réelles d'investissement 2017, il n'y a que des recettes d'ordre qui correspondent aux amortissements des biens.

Le montant total des recettes d'investissement pour 2017 est de 35 891,51 €

Etat de la dette :

La commune a souscrit un emprunt en 2008 auprès du crédit agricole des Vosges pour financer les travaux d'assainissement rue de la Xavée et rue des Ecoles, au taux de 5.32% sur 20 ans pour un montant 188 000,00 €

L'encours de la dette au 31/12/2017 est de 127 019,90 €

VI. Le budget annexe : la forêt en HT

Résultats :

FONCTIONNEMENT	
Résultats de l'exercice	39 368,21 €
Report de l'excédent 2016	10 628,43 €
Excédent de fonctionnement 2017	49 996,64 €
INVESTISSEMENT	
Résultats de l'exercice	-4 861,19 €
Report du déficit 2016	-7 219,83 €
Déficit de d'investissement 2017	-12 081,02 €

Les dépenses de fonctionnement 2017 s'élèvent à 52 473,51 € et concernent les contrats de prestations de services des bûcherons et des frais de l'ONF pour l'exploitation de la forêt communale, les taxes foncières des forêts que la commune a sur différentes communes, le reversement au budget communal et les frais sur les ventes de bois.

A ces dépenses réelles s'ajoute un virement de 16 430,00 € à la section d'investissement mais qui ne fait pas l'objet d'écritures comptables.

Les recettes de fonctionnement 2017 s'élèvent à 91 841,72 € et correspondent aux ventes de bois aux professionnels, aux affouages aux administrés et aux locations de chasse.

Les dépenses d'investissement 2017 s'élèvent à 12 081,02 et correspondent aux travaux d'investissement dans la forêt communale.

Les recettes d'investissement 2017 s'élèvent à 7 219,83 et correspondent à l'excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir le besoin de financement

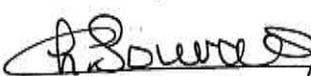
A ces recettes réelles s'ajoute un virement de 16 430,00 € de la section de fonctionnement mais qui ne fait pas l'objet d'écritures comptables.

Etat de la dette :

Il n'y a pas de dette en cours sur le budget annexe de la forêt.

Fait à Aydoilles le 12/04/2018

Le Maire d'Aydoilles



Christine SOUVAY

